

Notice pour le formulaire CERFA

5.2 - Nature du projet envisagé

Le projet se situe dans les communes de Holnon (02760) et de Savy (02590) dans le département de l'Aisne, région des Hauts-de-France.

Le terrain d'implantation du projet se trouve sur la zone fermée de l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) de Holnon et de Savy. Le terrain est partagé entre les deux communes.

La centrale photovoltaïque sera installée à l'intérieur de l'enceinte clôturée de l'ancien site d'enfouissement des déchets. Néanmoins la surface de l'emprise de ce projet, sera inférieure à la surface de la parcelle cadastrale.

La surface cadastrale totale des parcelles est de 22,95 hectares (229 483 m²) pour une emprise projet de 20,6 ha répartie sur les deux communes de la manière suivante :

Sur la commune de Holnon, emprise projet de 11,7 ha pour une surface cadastrale des parcelles 12 hectares (120 033 m²)

Sur la commune de Savy, emprise projet de 8,9 ha pour une surface cadastrale des parcelles 10,95 hectares (109 450 m²)

Le projet prévoit l'installation de 28 200 panneaux photovoltaïques, représentant une surface totale de 67 964 m² (6,80 hectares) sur les communes de Holnon et Savy, repartis de la manière suivante :

17 310 panneaux sur la commune de Holnon (4,17 hectares)

10 890 panneaux sur la commune de Savy (2,63 hectares)

Ces panneaux seront installés sur des structures métalliques fixes inclinées à 25° et ancrées au sol par l'intermédiaire de longrines en béton.

En plus des panneaux photovoltaïques, il a été prévu l'installation de 4 bâtiments destinés à héberger les installations techniques du site :

2 postes de transformation sur la commune de Holnon

1 poste de livraison sur la commune de Holnon

Ce qui représente une surface de plancher créée de 82,3 m²

1 poste de transformation sur la commune de Savy

Ce qui représente une surface de plancher créée de 27,4 m²

Sur les communes de Holnon et Savy le total de surface de plancher créée est de 109,7 m²